

PROJET D'ETABLISSEMENT

2006 – 2010

Le projet d'établissement s'articule autour de 3 grands axes, adoptés lors du Conseil d'Administration du 26 septembre 2006.

Les trois axes ainsi retenus sont :

- **Axe 1 : Dynamiser et revaloriser le collège.**
- **Axe 2 : Amélioration des résultats scolaires et éducation à l'orientation : travailler à une meilleure réussite des élèves.**
- **Axe 3 : Prévenir les « déviances » et développer des comportements citoyens**

La mise en forme du projet a été revue pour rentrer dans la logique du Projet académique au cours du troisième trimestre de l'année scolaire

AXE 1 : « Revaloriser et dynamiser le collège »

La stratégie retenue pour réaliser cet axe passe par :

- La mise en place de structures ou de dispositifs « phares ».
- Une politique volontariste d'ouverture.

L'offre de formation se trouve ainsi enrichie, diversifiée, les élèves sont valorisés, ce qui contribue aussi à bonifier l'image du collège.

A – Mettre la culture au cœur du collège

La majorité des élèves du collège sont issus de familles relativement défavorisées, ayant souvent peu accès aux différentes formes de culture.

L'objectif de cet item est donc de **donner la chance à chaque élève de pouvoir s'ouvrir à de nouveaux horizons culturels.**

Sont ainsi proposés une ouverture à...

1. ... la musique :

- avec la création d'une Classe à Horaires Aménagés Musique instrumentale (CHAM) :

Il s'agit d'offrir aux élèves motivés, et dès la 6^{ème}, une formation spécifique dans le domaine de la musique, en complément de leur enseignement général scolaire. La musique devient **un vecteur de réussite.**

Afin de garantir aux élèves les meilleures chances d'épanouissement, l'action se concrétisera dans le cadre d'un partenariat avec un organisme habilité, en l'occurrence le Conservatoire Gabriel Fauré de Savigny-le-Temple.

- La Promotion de l'orchestre et de la chorale du collège

... offrira aux élèves une autre forme d'expression, jouant un rôle dans le développement de leur autonomie. Elle pourrait aussi permettre **de revaloriser certains élèves en difficulté scolaire.**

2. ... la littérature:

Donner l'envie de lire est un objectif permanent de l'Éducation.

La participation au **concours « Lire @ sénart »** organisé par la Ville nouvelle permettra de tendre vers ce but, mais dynamisera aussi le CDI ainsi que les partenariats avec la médiathèque municipale et le réseau de partenaires engagés dans l'évènement. Les **concours Lecture** tendent vers le même objectif.

3. ... la découverte de l'autre et de la culture des autres

Le soutien à la réalisation de **sorties** et de **voyages pédagogiques** répondra à cet enjeu.

Les voyages linguistiques et les échanges, entre autres, offriront aux élèves l'occasion de se confronter à la pratique de la langue qu'ils étudient mais aussi de découvrir la civilisation de ces pays.

L'enjeu citoyen est aussi réel puisque la tolérance naît, entre autres, de la rencontre de l'autre.

4. ... la découverte de la culture européenne :

➤ *la section européenne allemand*

Il s'agit, par cette action, de répondre aux objectifs présentés dans le point précédent en insistant sur la dimension européenne. De plus, c'est permettre à des élèves d'aller plus loin dans les apprentissages, ouvrir sur des sections ABIBAC ou option Europe pour le BAC.

➤ *la classe bilingue anglais – allemand...*

... offrira aux élèves la possibilité d'apprendre deux langues, au même rythme, dès la 6ème, avec comme objectif complémentaire de découvrir les cultures anglo-saxonnes et germaniques

4. ... le Développement d'ateliers culturels dans le cadre de l'accompagnement éducatif

Ces groupes apportent aux élèves la possibilité de découvrir d'autres domaines culturels, artistiques, mais aussi d'être sensibilisés à des thématiques d'actualité, tel que le **développement durable**.

Ils offrent une nouvelle forme de **motivation** pour les élèves et tendent, par leurs réalisations, à acquérir de l'**autonomie**, participant ainsi aux **objectifs de l'accompagnement éducatif**.

Exemples d'ateliers :

- « cap sur l'avenir ! » : il développera des activités permettant la *découverte des cultures* mais aussi la sensibilisation *au développement durable*.
- « maths en jeans » : L'atelier est une occasion pour les élèves de faire des mathématiques librement et de les découvrir autrement, dans leurs dimensions scientifiques et culturelles.
Donner le goût et le plaisir des mathématiques est la priorité de ce projet.

Le **correspondant culture** contribuera à établir des partenariats actifs et dynamiques pour la réalisation des actions visant à développer cette « *ouverture culturelle* »...

B – Amélioration de la communication

1- Création d'un site Internet du collège

La revalorisation du collège passe par une **meilleure communication** : la création d'un site Internet du collège répond à cette nécessité.

En effet, les élèves et leurs familles utilisent de plus en plus ces moyens dynamiques de communication. Le collège doit s'y adapter, d'autant plus qu'Internet offre une opportunité supplémentaire et plus rapide pour échanger ou informer les familles des actions du collège.

Il est également envisagé une expérimentation du transfert de certaines informations disciplinaires (par exemple des plannings de révision, des définition de cours en histoire-géographie, etc.) aux élèves via ce site.

2 - Création puis développement du Journal du collège : « Quoi de 9 L.A.? »

C'est la mise en page de la vie du collège. Le journal est réalisé par des élèves volontaires, encadrés par la documentaliste, dans le cadre d'un atelier.

Les différentes **actions réalisées au collège sont ainsi mise en lumière** et connues de tous. Le groupe de « journalistes » est mobilisé pour toute action du Projet d'établissement. Le journal est mis en ligne sur le site.

C – Valorisation des élèves

La valorisation des élèves est une exigence fondamentale. Cette ligne directrice se concrétisera en classe, mais également dans le cadre extra-disciplinaire :

1 - Mise en place d'un cross du collège : « Les foulées de Louis Armand »

Ce cross hivernal, nouveauté de l'année 2007, outre son enjeu sportif, donne aux élèves une occasion de **se valoriser**. Sous le regard de l'ensemble des professeurs encadrant et des autres élèves, ils pourront donner une autre image d'eux-mêmes. Ainsi des élèves, même en échec scolaire, peuvent trouver un moyen de s'exprimer, de retrouver confiance, voire de réussir...

Cet événement – qui mobilisera toute la communauté éducative – constituera un **élément fédérateur pour l'établissement**. D'ailleurs ses retombées devraient dépasser le cadre sportif : il créera par exemple un autre regard de l'élève sur le professeur et vice-versa, pouvant ainsi améliorer les relations, il contribuera à l'apprentissage **de l'esprit citoyen**, à travers la cohésion et l'entraide, entre jeunes ou avec les adultes.

2 - Création de la « Fête des talents »

Cet événement doit permettre de **mettre en avant le mérite des élèves, tous les mérites** : l'excellence des résultats scolaires – ajouté à un comportement remarquable – tout au long de l'année bien sûr, mais aussi les efforts dans le travail, les attitudes citoyennes remarquées – telle une participation impliquée dans les instances de l'établissement –, de bons résultats sportifs, une participation « gagnante » à un concours d'ordre culturel, etc., sont récompensés...

3 - Participation à différents concours

Il s'agit de favoriser la participation à des actions ou concours, tels que les concours de lecture en 6^{ème}, le « défi maths », le concours Kangourou en mathématiques, « big challenge » en anglais, etc. ; autant **d'entrées nouvelles dans les disciplines**, une autre façon d'apprendre, donner le goût aux apprentissages en développant la curiosité.

AXE 2 : « Amélioration des résultats scolaires et éducation à l'orientation : travailler à une meilleure réussite des élèves »

L'objectif premier de cet axe est de **favoriser l'acquisition des éléments du socle commun de connaissances et de compétences** par tous les élèves.

Trois actions principales sont retenues pour réaliser cet item :

1. la création et le développement de dispositifs d'aide et de soutien adaptés pour des élèves ayant des difficultés scolaires déterminées.
2. des actions à destination de tous les élèves visant à l'amélioration de leurs résultats.
3. Enfin, l'orientation des élèves sera une autre piste majeure d'initiative, avec la mise en place d'une éducation à l'orientation.

Précisons que la **personnalisation du parcours de l'élève** constitue l'esprit qui présidera à la réalisation de ces différentes actions.

A – Mise en place de dispositifs de remédiation et de soutien:

1 – Mise en place d'un Projet Personnalisé de Réussite Éducative (PPRE)

Le PPRE est initié à la rentrée 2006 pour les classes de 6^{ème} et 5^{ème}.

Cette action a pour ambition de **lutter, dès l'entrée au collège, contre le décrochage scolaire** en aidant les élèves en grande difficulté à acquérir les compétences fondamentales des cycles précédents et à retrouver confiance en eux.

L'approche est donc **personnalisée** :

- les élèves ayant besoin de ce dispositif sont **repérés très tôt** (lors des réunions de liaison avec les écoles primaires pour les élèves qui entreront en 6^{ème}, lors des conseils de classe du troisième trimestre de 6^{ème} pour les élèves qui entreront en 5^{ème})
- un **contrat d'objectif, individualisé**, précis, est passé entre l'enfant, ses parents et l'établissement.
- Les groupes de PPRE rassemblent **chacun une dizaine d'élèves** maximum pour un soutien optimal.

Le PPRE est assuré par **des professeurs**, qui n'ont pas forcément les élèves en classe : un de mathématiques et un de français – la **maîtrise de la langue française** est en effet un objectif primordial.

Dans un premier temps, le dispositif est mis en place pour les élèves de 6^{ème} et 5^{ème} c'est-à-dire que **l'accent est mis sur les changements de cycle** (entrée au collège, et passage au cycle central)

2 – L'aide individualisée (AI) pour les classes de 6^{ème} et 5^{ème} :

Dans le cadre de l'AI, il s'agit d'apporter une aide personnalisée mais dans certaines disciplines (français, mathématiques, anglais), **ciblée sur certains points du programme ou certaines méthodes, et temporaire** dans le cadre de l'AI, aux élèves en ayant besoin.

La composition des groupes n'est donc pas fixe, elle est établie par le professeur de la classe en fonction des besoins individuels qu'il a repéré.

L'AI est assurée par le professeur de la classe, qui dispose d'une heure par semaine, durant tout le premier semestre.

3 – Aide méthodologique pour les classes de 6^{ème}

L'Aide méthodologique est organisée à destination des 6^{èmes} et **animée par le professeur principal** de chaque classe.

En effet cette action doit permettre à chaque élève d'acquérir des **méthodes** adaptées au rythme et aux exigences nouvelles du collège. L'aide porte essentiellement sur des aspects pratiques tels que l'organisation du travail, l'apprentissage des leçons, etc.

4 – Les études du soir dans le cadre de l'accompagnement éducatif :

Organisées après la classe, dans le cadre de **l'accompagnement éducatif**, les études sont encadrées par des professeurs volontaires.

Cette action part d'un diagnostic simple : la majorité des parents ont suivi un cursus scolaire court, certains ne parlent pas le français à la maison, les élèves ne bénéficient donc pas d'un soutien familial dans la préparation des devoirs. L'institution, au titre de **l'égalité des chances**, se propose donc d'assurer ce soutien.

Les études sont donc proposées aux élèves en faisant la demande mais aussi à ceux repérés en conseil de classe ou lors des liaisons primaire collège comme ayant besoin de ce soutien.

Elles ont lieu le lundi, le mardi et le jeudi de 16 h à 18 h.

B - Dispositif « alternance et projet »

Cette action est également créée à destination d'un groupe d'élèves répondant à des critères établis : des **élèves en grande difficulté** (« décrocheurs »), voire absentéistes.

Le dispositif « alternance et projet » se donne pour objectif de tenter de **remotiver et de redonner confiance** à ces élèves par le biais d'une pédagogie adaptée mettant en rapport les disciplines avec des **projets concrets** et fédérateurs. La dynamique et la cohésion du groupe sont fondamentales.

Le programme scolaire (4^{ème} ou 3^{ème}) est réalisé. A la sortie de ce dispositif, l'élève peut choisir entre une 2de générale et professionnelle, en fonction de son projet et de sa réalisation scolaire.

Les professeurs participant à ce projet sont volontaires. De plus, le CPE rattaché au niveau est fortement impliqué.

Chaque année, les équipes décideront de la mise en place (ou non) de cette action – **adaptable au niveau 4^{ème} et 3^{ème}** – en fonction des besoins diagnostiqués.

C - Travailler différemment pour remobiliser

Sans bien sûr intervenir dans la liberté pédagogique des professeurs, il s'agit de donner, aux enseignants qui le souhaitent, la possibilité d'entreprendre de nouvelles formes de travail.

La mise en place **d'autres formes de pédagogie** est un moyen pour **motiver, dynamiser l'élève** pour le conduire vers la réussite.

1 - Les Itinéraires de Découverte (IDD) pour les classes de 5^{ème} et 4^{ème} :

Les IDD offrent l'opportunité d'**innover** et de mettre en œuvre un **travail interdisciplinaire** – tout en réalisant des points du programme de chaque discipline engagée.

Suite à un travail des équipes, un thème commun – établi en fonction des besoins ressentis – est adopté par niveau :

- « la rencontre des cultures » en 5^{ème} (ce thème répond également aux objectifs de l'axe 1 du projet d'établissement)
- « le corps dans tous ses états » en 4^{ème}

Les situations nouvelles de travail sont privilégiées – recherche documentaire, utilisation des TICE, travail en groupe, etc. – ; l'élève apprend ainsi l'**autonomie**, il est pleinement **acteur de son savoir**. Cette forme d'approche des connaissances peut permettre une meilleure adaptation, plus de motivation et donc plus de réussite.

2 - Les TICE

Cet item a pour but de favoriser l'utilisation des TICE par les professeurs, dans le cadre de leurs enseignements, pour redynamiser l'acquisition des compétences. Un vidéo projecteur minimum est alloué par discipline ; il est également envisagé d'expérimenter l'utilisation du tableau numérique.

Une **salle multimédia** est installée au collège : les professeurs pourront ainsi proposer à leurs élèves des activités liées à l'outil informatique et/ou à Internet. Tous les travaux réalisés dans ce contexte permettront aussi aux élèves de valider leur B2i.

3 - Mise en place de repères formateurs

- Brevets blancs

Cette initiative a pour but de permettre aux élèves de se préparer aux épreuves du brevet des collèges en se confrontant concrètement aux exigences et attentes de l'épreuve, tel que la gestion du temps, etc. Les résultats des épreuves constitueront aussi des repères pour les élèves leur permettant de s'évaluer et donc d'adapter leurs révisions.

Un programme de révision avant les brevets blancs est préparé par les équipes enseignantes pour guider les élèves.

- Devoirs communs

Des devoirs communs sont mis en place en 4^{ème}, avec des objectifs similaires à ceux des brevets blancs.

En français, des devoirs communs sont mis en place à tous les niveaux.

Ainsi l'élève peut se situer parmi ses pairs et les enseignants peuvent harmoniser leurs pratiques et exigences.

D - L'expérimentation du livret de compétence

Suite à un travail en commun (fin 2007) préparant la visioconférence avec Monsieur le Recteur sur le thème de la **personnalisation du parcours de l'élève**, les équipes ont conclu que le **livret de compétence** pouvait être un outil pertinent pour lutter contre l'échec scolaire.

Il a été décidé de **l'expérimenter sur deux classes de 6^{ème}** dès la rentrée 2008 ; avec une éventuelle extension sur un groupe d'élèves de 5^{ème} en grande difficulté.

E - Permettre à l'élève de construire son orientation : la voie de la réussite

1 - L'Education à l'orientation

La voie de la réussite passe par un travail approfondi sur l'orientation, qui doit être réfléchi, choisie et construite progressivement.

L'information sur l'orientation doit laisser place à une véritable « **éducation à l'orientation** ».

Elle s'effectuera par palier, tout au long du collège. Encadrée par l'équipe éducative, et coordonnée par le professeur principal, cette démarche se concrétisera par la mise en place **d'un « cahier de l'orientation »** que l'élève gardera tout au long du collège et dans lequel il conservera les informations collectées au cours des activités liées à l'orientation et réalisées en classe et/ou avec la conseillère d'orientation.

Un projet détaillé, avec des objectifs et des critères d'évaluation spécifique, est placé en annexe du présent projet.

2 - Option DP3 heures, découverte professionnelle

La mise en place de l'option pour les 3^{èmes} permet aux élèves de découvrir et de commencer à appréhender le monde du travail. Ces cours laissent une large place au travail de groupe, à l'apprentissage de l'autonomie et à l'utilisation de l'outil **informatique (B2i)**. **La rencontre de professionnels** peuvent aussi contribuer à éclairer les recherches et réflexions des élèves sur leur avenir.

F - Intensifier les liaisons CM2 – 6^{ème} et créer une liaison 3^{ème} – 2^{de} :

Toutes les équipes sont concernées. Bien sûr un contact étroit est noué entre les directions, les vies scolaires, mais aussi entre les enseignants, l'objectif premier de ces liaisons étant de créer les conditions d'une **continuité dans l'apprentissage des élèves** et donc d'éviter les échecs scolaires.

- **Liaison CM2 – 6^{ème} :**

- Mise en place **d'échanges réguliers** entre le primaire et le collège pour le suivi des élèves de 6ème et l'optimisation des actions. Echange d'outils, de savoirs faire et d'informations.
- Envoi des résultats des évaluations et de leurs interprétations, des bulletins trimestriels.
- Invitation aux conseils de classe, à certaines réunions avec les parents des 6èmes ou « futurs ».
- **Mise en place d'actions fédératrices** (concours lecture, course de durée, échanges autour de la CHAM...) permettant l'appréhension du collège pour les futurs 6èmes de manière participative, active. Informations données aux CM2 sur les langues, la CHAM, et autres dispositifs inconnus pour eux.
- Mise en place d'aides négociées, de temps de réflexion entre le collège et ses écoles de rattachement autour des enseignements avec Invitation des professeurs des écoles lors des réunions « projet d'établissement ».

- **liaison collège – lycée :**

Compte tenu des actions district existantes, la liaison est à développer suivant 5 axes :

- **Lien entre les chefs d'établissement** permettant l'échange de données liées aux résultats des élèves, à l'orientation ainsi qu'une réflexion sur les besoins et l'orientation de la liaison 3^{ème}-2^{nde}. La politique de l'établissement s'axe sur une réalité de terrain, des données objectives et concrètes dans le respect des directives nationales.
- **Liaison disciplinaire**, les professeurs échangent autour de leurs pratiques, leurs expériences pour favoriser la réussite autant au niveau des résultats que de l'orientation des élèves. Une préparation plus adéquate des élèves est ainsi possible, Ils sont **mieux préparés à la transition** (notamment sur les questions de méthode et d'organisation du travail) vers le lycée. Les professeurs ont la **possibilité de se rendre dans les établissements** du cadre de la liaison.
- **Liaison entre les élèves** : Les élèves « *ambassadeurs* » Les lycéens viennent parler aux collégiens .L'échange avec ses pairs est plus « efficace » !
- **Les mini stages au lycée**, un temps réel pour voir, « toucher » de près un avenir possible mais questionnant.
- **Liaison des vies scolaires** : Echanges d'informations confidentielles, pratiques. Harmonisation et échange des pratiques. Réflexions sur les projets de vie scolaire.

La liaison se trouve enrichie par le dispositif « Lycée ouvert » mis en place sur l'année 2007/2008. Le choix du passage des élèves vers le lycée est amélioré tant dans sa quantité que dans sa qualité. La commission d'harmonisation des 3èmes est renforcée par la présence du Proviseur du lycée.

AXE 3 : Prévenir les « déviances » et développer les comportements citoyens

A – Mise en place d'un Projet vie scolaire

Projet élaboré par l'équipe de vie scolaire avec la participation de tous les autres acteurs de la communauté scolaire. (Réunions en Projet d'établissement devant enrichir le contenu).

Projet élaboré à partir d'un diagnostic établi à partir d'indicateurs révélant les problématiques spécifiques de l'établissement et de sa population. (absence, retard, exclusion...)

Principes de base permettant cette élaboration :

- « Relation étroite entre tous les personnels de la communauté scolaire. Tout adulte peut représenter un repère potentiel pour un élève ».
- La formation des délégués, une commission des délégués, la mise en place d'un foyer des élèves gérés par eux ainsi que la mise en place de la note de vie scolaire doivent en faire partie.

(Cf. Document joint).

Mise en place de la note de vie scolaire

Les items retenus pour la grille d'évaluation sont établis de manière concertée dans le cadre d'un travail en commun des équipes.

La note de vie scolaire est mise en place par étape :

- à titre **expérimental** pour le niveau 3^{ème} pour **l'année scolaire 2006-2007**.
Le bilan permet d'affiner cet outil.
- L'évaluation est **étendue aux autres niveaux à la rentrée 2007**.

B - Développer des comportements citoyens chez les élèves

1 - Dynamiser et élargir les actions du CESC

Mise en place d'un CESC représentatif de la communauté scolaire avec des réunions régulières et la constitution de sous commission en fonction des besoins. Structure coordonnée et animée par la Principale adjointe et enrichit par l'intervention de différents partenaires.

Trois objectifs :

1- **l'apprentissage du respect** : les élèves participent à des actions multiples (Séance au tribunal, intervention de la SNCF sur un niveau de classe...)

2- **la prévention** :

- sensibilisation à la **sécurité routière** : une journée spécifique est organisée avec de nombreux partenaires (police municipale, police nationale, association habilitées, etc.)
- lutte contre le tabagisme
- lutte contre l'obésité, éducation à « **bien manger** » par des interventions de diététiciens et par la mise en place d'une commission cantine. Commission coordonnée conjointement par l'Intendante et la Principale adjointe.
- Intervention des pompiers : alarmes et risques d'incendie

3- **éducation à la santé** :

- éducation sexuelle et contraception
- comportements à risques
- prévention des risques : auditifs, hygiène corporelle, lutte contre le cancer.

Exemple : dans le cadre de la semaine de lutte contre le SIDA, une action est menée à destination de classes de 3^{ème} par des professeurs volontaires (actions menées à partir de supports pédagogiques préparés par l'association Sidaction et validés par le ministère de l'Education Nationale)

Annexe jointe.

2 - Développement de l'Association Sportive (UNSS) :

Cette association participe à la socialisation des élèves.

Outre l'intériorisation du goût de l'effort et l'épanouissement à travers le sport, les activités de l'UNSS du collège doivent favoriser l'acquisition par les élèves de **valeurs citoyennes** : savoir-être, savoir vivre et respect des autres, des règles, de la vie en groupe... De plus elles **permettent l'activité et réduisent l'oisiveté** souvent génératrice de déviances. Favorisent **la connaissance du milieu du sport** et ses règles.

Les objectifs fixés par le chef d'établissement :

1. 100 adhérents minima.
2. Dynamiser et représenter positivement le collège à l'extérieur.
3. Développer le sentiment d'appartenance à l'établissement.

Le projet de l'UNSS lié au Projet d'établissement doit être en place et ajusté chaque année suite au bilan établi. Joint en annexe.

3 – Participation à la course contre la faim, organisée en partenariat avec l'association Action contre la faim.

Début de mise en place par un projet de classe puis étendu en fonction des possibilités.

4 – Le Foyer socio-éducatif :

Mettre en fonction un **réel organe associatif** et dynamique, **représentatif de la communauté scolaire** pour que tous les projets, qu'ils émanent des élèves ou des professeurs, demandeurs d'une aide du foyer puissent présenter leurs projets devant la commission. Ainsi le foyer jouera son vrai rôle de parrainage avec une prise de décision collégiale où les élèves auront leurs rôles. Les élèves « demandeurs » pourront se former à l'oral, l'argumentation... partie intégrante du socle commun et les élèves « décideurs » se former à leur future vie de citoyen engagé (dans la cité).

C - Promouvoir le dispositif « tutorat », à destination des élèves en manque ou perte de repères

Certains élèves ont besoin de pouvoir être entendus, rassurés et « orientés ». Le dispositif propose **un adulte référent à tout élève en manque de repères, de soutien, de confiance en lui, ou ayant une relation difficile avec les autres**. Le jeune doit accepter ce soutien, rien n'est imposé ; **la confiance et la confidentialité** sont les maîtres mots de cette action.

Les objectifs sont multiples : aider le jeune à avoir ou **retrouver confiance** en lui, **éviter le décrochage scolaire** en remotivant l'élève dans ses apprentissages, en l'aidant à redonner du sens à son parcours, **à envisager l'avenir**, mais aussi lutter contre l'absentéisme ou désamorcer les conflits latents, etc.

Les intervenants sont des adultes de la communauté scolaire, volontaires, qui travaillent en équipe. Un coordinateur anime cette équipe. Une méthode, des réunions des tuteurs sont nécessaires. Chaque tuteur travaille au regard des axes du projet d'établissement suivant des règles déontologiques définies précisément.

D - Développement du GAIN et du Fond Social Collégien (FSC),

Ces dispositifs ont pour missions **d'écouter, d'accompagner** l'élève – voire l'élève et sa famille – afin de lui donner les chances de réussir. Tous ces dispositifs sont fondamentaux compte tenu des difficultés rencontrées par la majorité de la population scolaire.

Les objectifs sont donc :

- Information et prévention contre les conduites à risques.
- Lutte contre l'absentéisme le décrochage scolaire.
- Prise en compte des difficultés socio-économiques et le manque de possibilité d'activité.
- Aide et considération des élèves au travers de leurs problématiques familiales.

E - Prévenir les déviances en renforçant les échanges avec les parents.

C'est un point essentiel pour l'instauration d'un **climat de travail** totalement **serein au sein du collège** : il s'agit en fait de créer les moyens d'une relation étroite et confiante, dans le respect des prérogatives de l'école et des familles, afin de

prévenir, ou le cas échéant de régler efficacement, les déviations pour éviter qu'elles ne se produisent ou reproduisent...

La mise en place **de partenariats dynamiques avec le Conseil Général, le SAN, la ville et les associations** est nécessaire pour permettre l'aboutissement de cet objectif.

1 - Création d'un poste d'adulte relais

Partenariat avec le SAN accompagné par la préfecture et l'Inspection académique.

Il a pour mission d'accroître et de faciliter les relations avec les familles : **Etablir un lien**. Certains parents ne parlent pas bien français et/ou ne connaissent pas bien le système scolaire –voire ont une certaine appréhension ou peur de cette institution –, la présence de l'adulte relais permet le lien. Il peut se rendre dans les familles pour renouer le dialogue. Il a également la mission **de médiateur** lors de conflits qu'ils soient internes ou externes à l'établissement.

2 - Création d'une école des parents :

L'objectif est d'aider les parents à **mieux comprendre le système « éducation nationale »** et de leur permettre de devenir de réels partenaires, pleinement acteurs de l'éducation de leurs enfants.

3 – Mise en place de partenariat avec le Réseau d'Ecoute d'Appui et d'Accompagnement des Parents (REAAP) de Sénart.

Certaines questions, plus personnelles, soulevées par les familles, peuvent être traitées par leurs services. Un complément de l'école des parents

F - A destination des enseignants et personnels : mise en œuvre d'un « groupe d'analyse des pratiques » et conférences sur l'adolescent :

Etre formé, mieux comprendre le public des élèves pour pouvoir mieux s'adapter et réagir en cas de situation imprévue, notamment conflictuelle, est une demande forte des enseignants. La mise en place d'un groupe d'analyse des pratiques ou de conférences par des spécialistes des jeunes permettent d'apporter des réponses « professionnelles ».

Etre formé, c'est être « protégé » et se donner une plus grande chance de réussite.